

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2004

L'An Deux Mille Quatre, le 17 Février

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 17 Février 2004, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Monsieur Robert RAYNAL

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Laure SUDRE, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Frédéric ESQUEVIN, Josette BES, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Joëlle FRANQUES, Jean-Philippe ROQUES, Doris HUCHEDÉ, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Eliane CARLES, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Sarah LAURENS, Patrice MANGIONE

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Pierre FERRIÈRES (Pouvoir à Monsieur Frédéric ESQUEVIN), Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Madame Gisèle DEDIEU), Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Laurence PUJOL), Louis BARRET (Pouvoir à Monsieur Jean CAYRE), Dominique BILLET (Pouvoir à Nicole ENGEL), Maryse BERTRAND (Pouvoir à Madame Éliane CARLES), Michel DELPOUX (Pouvoir à Monsieur Marcel CASSAGNES), Viviane COMBES (Pouvoir à Monsieur Pierre CRESPO), Thierry ASTOULS (Pouvoir à Monsieur Claude RAMON), Max AMIEL (Pouvoir à Monsieur Gérard FABRE), Jean-Louis MATHIEU (Pouvoir à Madame Sarah LAURENS), Michel TRÉBOSC

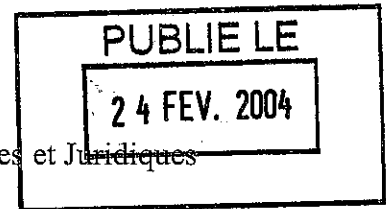
Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara BARBEY, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Francis MARCHAND, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURA, Patrick TRANIER, Brigitte CARRÈRE-DEFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, Francis CANOVAS

39 Délégués Communautaires ont pris part aux délibérations du présent Conseil.

N° 1 / 4 - 2004 : ADHÉSION DE MARSSAC / CRÉATION D'UN SIÈGE DE VICE-PRÉSIDENT

Pilote : Direction Générale des Services

Autres services concernés par le présent rapport : Affaires Générales et Juridiques



Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, rapporteur,

Suite à l'augmentation du nombre de délégués communautaires au sein du Conseil, il est possible, conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, de modifier le nombre de vice-président en créant un siège supplémentaire, le nombre de vice-présidents étant librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif de celui-ci.

Je vous propose d'approuver l'augmentation du nombre de sièges de Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de 11 (onze) à 12 (douze).

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5211-10.

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2003 portant adhésion de la Commune de Marssac sur Tarn à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Vu la délibération du Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 6 Janvier 2003, portant modalité de répartition des indemnités de fonction du Président, des Vice-présidents, et des autres membres ayant délégation.

Vu la délibération du Conseil municipal de la Ville du 15 Décembre 2003 d'Albi désignant un délégué communautaire titulaire et un délégué communautaire suppléant supplémentaire.

Vu la délibération du Conseil municipal de la Ville de Marssac sur Tarn du 22 Janvier 2004 désignant un délégué communautaire titulaire et un délégué communautaire suppléant

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

↳ **Approuve** la création d'un siège supplémentaire de Vice-président de la Communauté d'agglomération de l'albigeois.

↳ **Dit** qu'après la désignation d'un vice-président supplémentaire, celui-ci disposera des indemnités de fonction telles que définies et calculées selon les modalités fixées par la délibération du Conseil de Communauté du 6 Janvier 2003 ci-dessus mentionnée.

Reçu le
23 FEV. 2004
PREFECTURE DU TARN



Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS